

Le prix d'hébergement inclus les charges et prestations suivantes :

- Les redevances propriétaires
- Les charges communes
- Service de collecte des ordures ménagères
- Le déjeuner et eau minérale
- Mise à disposition journalière au foyer de boissons, viennoiseries, thés parfumés, goûters
- Nettoyage de l'appartement dans la limite de 60 minutes par semaine
- Service voiturier dans la limite d'un rayon de 8 kilomètres
- Wifi – Télé - Téléphone
- Service assistance et soins 24/24 heures
- Prise en charge et soutien en cas de maladie dans la limite de 14 jours par année hors assurance dépendance
- Service en appartement en cas de maladie ou autre doléance
- Les activités sportives et culturelles proposées mensuellement
- Les excursions organisées
- Les festivités programmées au cours de l'année

En supplément de prix (appartement):

- L'électricité privative selon la facture du fournisseur
- Les interventions du service technique dans les parties privatives selon votre demande et conciergerie : tarif horaire de 42 €
- Le libre choix du client : service petit déjeuner et dîner – horaire à la carte
- Le service blanchisserie & le nettoyage à sec : voir tarifs en annexe
- Le service couture selon vos besoins et suivant le tarif horaire de 31 €
- Le service d'accompagnement pour des besoins privés en dehors des prestations de l'assurance dépendance (de 85 € à 125 €, tarif fixe)
- Les prestations de soins esthétiques et coiffures selon les tarifs affichés
- La gestion des dépenses courantes pour les résidents qui le souhaitent (300 € par an)
- Service restauration en appartement selon le souhait du résident